

de la Commune de PIOLENC

Nombre de Membres
Afférents au Conseil Municipal : 29
En Exercice : 29
Qui ont pris part à la délibération : 25
Pour : 25

Séance ordinaire du 19 octobre

L'an deux mille vingt-deux

Et le 19 octobre à 19 heures

Date de Convocation :
12 octobre 2022

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la nouvelle salle du Conseil municipal à l'espace Acampado, avenue Charles de Gaulle sous la présidence de :

M. Louis DRIEY, Maire

Mme Brigitte MACHARD ; M. Michel VIDAL ; Mme Françoise CARRERE ; M. Roland ROTICCI ; Mme Françoise GRANDMOUGIN ; M. Patrick PICHON ; Mme Gilberte LAVESQUE ; Mme Chantal COUDERC ; Mme Patricia RICHAUD ; M. Jean-Pierre MARTIN ; M. Bernard VIAL ; M. Guy KOLOMOETZ ; M. Simon BOYER ; Mme Julie DAMERY ; Mme Majida TRID EL ASRI ; Mme Sophie TOUCHARD ; M. Philippe PATITUCCI ; M. Georges BOUTINOT ; M. Frantz CHOPLIN ; Mme Yasmina VAUDRON.

Ont donné pouvoir :

Mme Géraldine ORTEGA procuration à M. Patrick PICHON

Mme Marie-Roger CUSCHIERI procuration à Mme Françoise GRANDMOUGIN

M. Jean-Christophe CLEMENT procuration à Mme Brigitte MACHARD

Mme Yolande SANDRONE procuration à M. Georges BOUTINOT

Mme Valérie FALCO procuration à Mme Yasmina VAUDRON

Absents: MM. Christophe RIGAUD; Ilan ANDRES

Absents excusés : M. Gaëthan FLORES; Roland ROTICCI

Secrétaire de séance: Mme Chantal COUDERC

Délibération n°65 : Création de plusieurs emplois permanents

Rapporteur : Mme Brigitte MACHARD

Le rapporteur expose :

Le rapporteur expose :

Vu les articles L313-1 et L332-8 du Code général de la fonction publique territoriale,

Vu le budget de la commune,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400919-20221019-22-072

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2022
Attesté le : 29/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation
Louis DRIEY



Délibération n°65 : Création de plusieurs emplois permanents

Vu le tableau des effectifs.

Conformément à l'article L313-1 du Code général de la fonction publique susvisé, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement,

Considérant la nécessité d'adapter le tableau des effectifs du personnel aux besoins de la commune à la suite de deux départs à la retraite, d'un avancement de grade et d'une mutation,

Il appartient dès lors au conseil municipal de créer un emploi de policier municipal, d'adjoint à la crèche, d'ATSEM ainsi qu'un emploi d'agent technique nécessaires au fonctionnement des services.

CREATIONS :

GRADE	CTG	CREATIONS
Service Police Municipale		
Gardien-brigadier	C	1

GRADES	CTG	CREATIONS
Service de la Crèche		
Educateur de jeunes enfants	A	1
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1
Infirmier en soin généraux de classe normale	A	1
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	1

GRADE	CTG	CREATIONS
Service Jeunesse Education		
ATSEM principal de 1 ^{ère} classe	C	1

GRADES	CTG	CREATIONS
Service Technique		
Agent de maîtrise	C	1
Adjoint technique principal de 1 ^{ère} classe	C	1

Il est précisé que la dépense inhérente à ces recrutements est inscrite au budget primitif 2022, au chapitre 012 des dépenses de fonctionnement.

Le rapporteur entendu,

Le conseil municipal délibère,

Décide de créer les emplois permanents susmentionnés,

Approuve le nouveau tableau des effectifs correspondant,

Délibération n°65 : Création de plusieurs emplois permanents

Indique que la dépense inhérente est inscrite au budget primitif 2022, au chapitre 012 des dépenses de fonctionnement.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



Le Maire,

Louis DRIEY

ETAT DU PERSONNEL AU 19 10 2022

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
FILIERE ADMINISTRATIVE				
Attaché principal	A	1	1	0
Attaché	A	1	0	0
Rédacteur	B	2	2	0
Adjoint administratif principal de 1ère classe	C	5	5	0
Adjoint administratif principal de 2ème classe	C	4	2	0
Adjoint administratif	C	2	1	0
TOTAL		15	11	0

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
FILIERE TECHNIQUE				
Agent de maîtrise principal	C	2	1	0
Agent de maîtrise	C	2	1	0
Adjoint technique principal de 1ère classe	C	2	1	0
Adjoint technique principal de 2ème classe	C	16	11	0
Adjoint technique	C	9	8	1
TOTAL		31	22	1

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
FILIERE MEDICO-SOCIALE				
Infirmier en soins généraux hors classe	A	1	0	0
Infirmier en soins généraux de classe normale	A	1	0	0
Auxiliaire de puériculture de classe supérieure	B	3	2	0
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	4	2	0
TOTAL		9	4	0

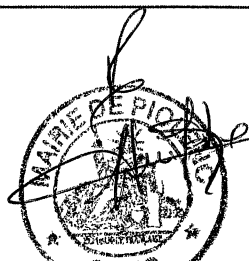
GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
FILIERE SOCIALE				
Educateur de jeunes enfants	A	2	1	0
Agt spécialisé des écoles maternelles ppal de 1ère classe	C	2	1	0
Agt spécialisé des écoles maternelles ppal de 2ème classe	C	6	2	0
TOTAL		10	4	0

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
FILIERE POLICE MUNICIPALE				
Chef de service de police municipale principal de 1ère classe	B	1	1	0
Brigadier chef principal	C	2	2	0
Gardien-Brigadier de police municipale	C	4	3	0
TOTAL		7	6	0

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
FILIERE SPORTIVE				
ETAPS principal de 1ère classe	B	1	1	0
Educateur des A.P.S.	B	1	1	0
TOTAL		2	2	0

GRADES OU EMPLOIS	Catégories	Effectifs budgétaires	Effectifs pourvus	Dont TNC
FILIERE ANIMATION				
Adjoint d'animation principal de 2ème classe	C	3	2	0
Adjoint d'animation	C	5	2	0
TOTAL		8	4	0

TOTAL GENERAL



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400919-20221019-22-072-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/10/2022

Affichage : 27/10/2022

Pour l'autorité compétente par délégation. le Maire,
Louis DRIEY